

# La VM collective à l'hôpital : bien des incertitudes à lever

352 - Les dernières assises de l'association pour la qualité de l'information médicale (AQIM) étaient entièrement consacrées à un sujet « chaud » pour les industriels du médicament et les hospitaliers, l'expérimentation - deux années durant - de la visite médicale collective à l'hôpital, introduite par la loi réformant la sécurité sanitaire votée en décembre dernier. Des décrets sont en attente qui devraient préciser le schéma organisationnel de cette visite collective. Ce que l'on sait d'ores et déjà, c'est qu'elle fera l'objet d'une convention que passera chaque établissement avec les laboratoires pharmaceutiques. « *La clef de la réussite est la convention qui sera passée entre l'établissement et l'industrie* », estime Edouard Couty, ancien directeur de la DHOS, et qui a été le rapporteur général des états généraux du médicament. Mais précisément, là réside l'inquiétude de l'industrie : « *On nous dit qu'il y aura une certaine souplesse dans cette convention pour l'adapter aux différents établissements, c'est très bien. Mais est-ce que cela ne peut pas être aussi la porte ouverte à la discrimination entre les laboratoires qui seront à la merci de cette souplesse* », interrogeait Marie-Noël Nayel, la présidente fondatrice de l'AQIM, résumant assez bien le malaise exprimé par les industriels présents aux assises.

Pour autant, Jean-Louis Harousseau, le président de la HAS, institution qui s'est vue confi er la charge d'évaluer l'expérimentation de la VM collective à l'hôpital, réfute les arguments d'infaisabilité des laboratoires. Ils devront licencier des visiteurs médicaux? « *Pas sûr, on peut imaginer plusieurs visites collectives dans un service.* » Seul le face à face permet un bon transfert de l'information de l'industrie au médecin, et du médecin à l'industrie?

« *Je ne vois pas pourquoi* », rétorque Jean-Louis Harousseau, qui s'inquiète surtout du calendrier prévu. En effet, le Gouvernement est censé faire un rapport sur la base de l'évaluation de la HAS et le présenter au Parlement début 2013... « *Pour effectuer cette nouvelle mission, sans moyens supplémentaires, nous allons visiter un nombre limité d'établissements.* » ■